

Coût du travail/Coût du capital: Dire la vérité

Les Nouvelles

Bimensuel édité
par la Fédération
de Loire-Atlantique
du Parti Communiste
Français

de Loire Atlantique

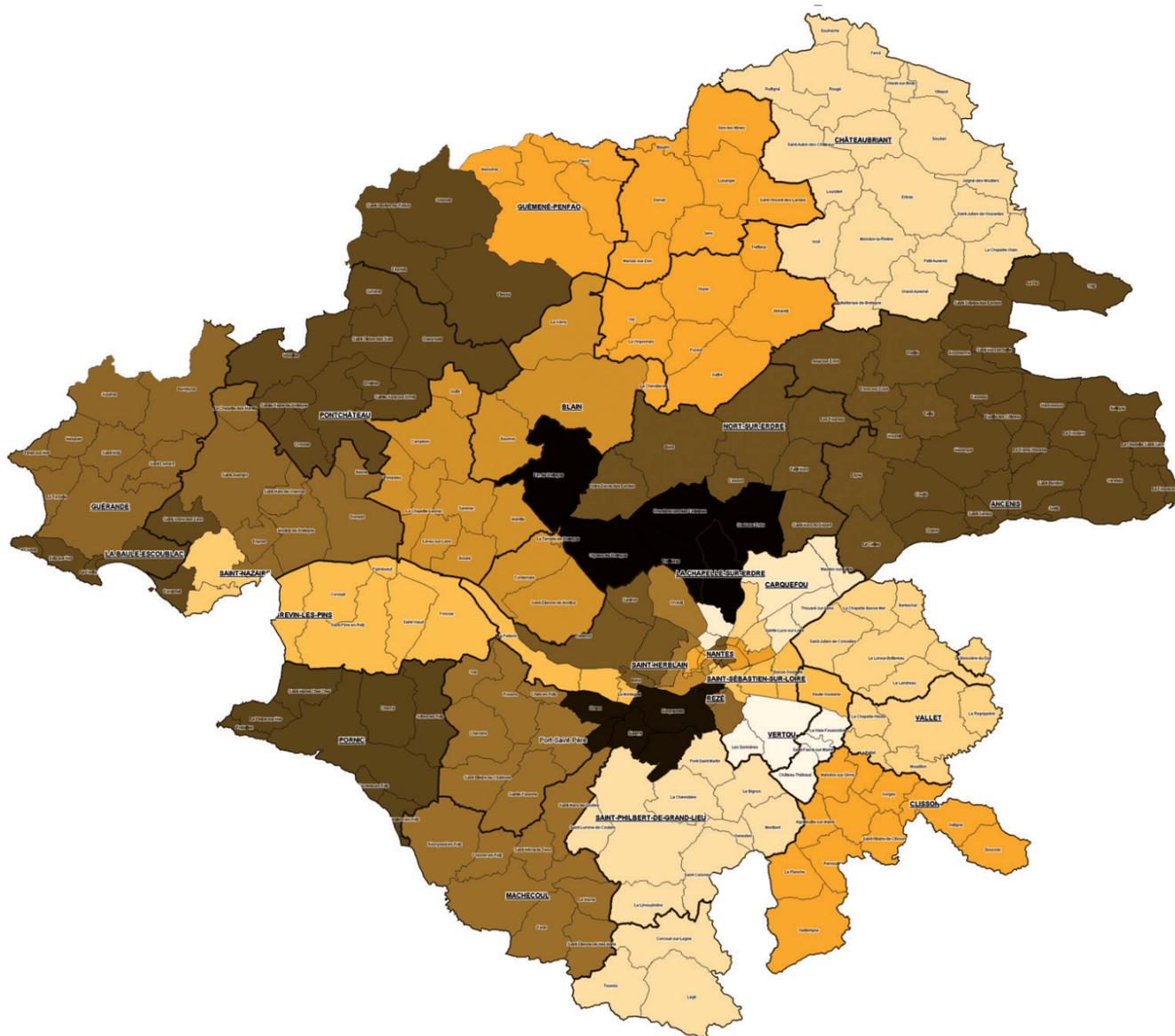
Pour tout renseignement :
02 40 35 03 00
ou redac.nla@orange.fr

Numéro 966

14 NOVEMBRE 2013

prix : 0,70 €

Territoires



Ecotaxe, Ecomouv De quoi sont-ils les noms ?



Page 2

Découpage cantonal Les communistes et leurs élus exigent de la proximité et plus de démocratie

Page 3

Ferries SNCM

Ils doivent être construits à
Saint-Nazaire

Page 5

De l'utilisation de l'image en politique



De Delacroix à Ségolène
Royal

Page 6

Couëron

70 propositions pour rassem-
bler à gauche

Page 7

Défendre la proximité et la démocratie

Le Canada cheval de Troie du libre échange Atlantiste :

La crise générale des sociétés capitalistes pousse l'OMC (organisation mondiale du commerce) à trouver une porte de sortie. **En dynamisant les exportations tous azimuts, elle vise à palier la régression des marchés intérieurs, résultant des politiques d'austérité.** Après quatre ans de négociations, l'Union européenne et le Canada ont signé le 18 octobre un accord de libre-échange supprimant les droits de douane sur la quasi-totalité des marchandises. **L'accord doit être ratifié par les Etats-membres et n'entrera pas en vigueur avant 2015.** Mais, c'est la porte ouverte à des viandes bovines et porcines canadiennes, produites à bas coûts dans des parcs d'engraissement de plusieurs milliers d'animaux, ne respectant pas nos normes sanitaires et environnementales. **Les Etats-Unis vont pouvoir s'engouffrer dans la brèche ouverte par cet accord dans les négociations pour un grand marché transatlantique.** Les élevages français et européen pourraient en être déstabilisés.



L'actualité politique dans le monde 2

Point de vue

par Jérôme TURMEAU



L'écotaxe est devenue l'emblème du « ras le bol fiscal », ras le bol nourri par la droite et ses médias ainsi que par l'injustice fiscale qui

fort malheureusement, toutes promesses oubliées du président Hollande, sévit de manière plus forte encore aujourd'hui. Dans ce contexte, la taxe à 75% (taxe provisoire) paraît bien maigre au regard des 10% de foyers fiscaux supplémentaires qui sont devenus impossibles ou encore de la hausse de la TVA...

C'est bien sûr les classes moyennes et modestes que pèsent la fiscalité, comme elle pèse sur les petites entreprises (taxées à environ 27%) plutôt que sur les entreprises du CAC 40 (taxées à 8%).

En cela le gouvernement Ayrault ne fait que répondre, docilement, aux injonctions européennes dont l'objet est de réduire l'impôt sur le capital et la progressivité de celui sur le revenu.

Le dessein qui prévaut est celui de la réduction des déficits et de l'austérité qui asphyxient complètement le pays et l'Europe toute entière.

« Les municipales de mars prochain vont être l'occasion de construire des victoires et de mettre en œuvre des projets utiles aux citoyens »

Les communistes quant à eux entendent rompre et contester les fondements de classe de cette union européenne libérale en travaillant dès le 16 novembre prochain, lors d'une convention nationale, à un nouveau projet européen.

Mobilisés, ils le sont à tous les niveaux, solidaires des luttes sociales contre le dépeçage de notre industrie, œuvrant à de larges rassemblements pour des politiques de progrès à l'échelon communal, national, comme européen.

D'ailleurs, les municipales de mars prochain vont être l'occasion de construire des victoires et de mettre en œuvre des projets utiles aux citoyens, c'est à cela que travaillent les communistes pour faire la démonstration que la mise en œuvre de choix politiques de gauche est possible.

De quoi « l'écotaxe » est-elle le nom ?



Les « bonnets rouges » et la blanche hermine déferlant à Quimper ! Les médias et quelques autres y ont vu des relents régionalistes, voire autonomistes : la grogne bretonne creuset des révoltes à venir, des régions françaises contestant l'impôt du pouvoir central parisien ? Le rapprochement avec la révolte paysanne des bonnets rouges de 1675 contre le nouvel impôt de la monarchie absolue, appliquée à une province fraîchement annexée au royaume de France, est anachronique. C'est juste pour mettre de la couleur dans le décor (et de fausses étiquettes Armorlux à des bonnets achetés en Ecosse !).

Sans doute sommes nous arrivés à une période historique de fracture, dans un monde nouveau, en mutation accélérée, dans le cadre de la mondialisation. Mais il ne suffit pas de regarder dans le rétroviseur de l'Histoire pour comprendre ce qui bouge autour de nous.

Revenons à l'essentiel. Cela fait vingt ans qu'entre Maastricht et le marché unique le cadre national de notre Etat-nation/Etat-providence, est détricoté par le haut (L'Europe libérale supranationale) et par le bas (le principe de subsidiarité et le transfert de charge sur les territoires). Gérard Lahellec (vice président PCF de la région Bretagne) donne son analyse de la crise qui frappe la filière de l'agro-alimentaire : « c'est la conséquence de choix européens et nationaux. La Commission de Bruxelles a dérégulé les marchés au nom de la concurrence libre et non faussée, et Sarkozy a accru le déséquilibre entre les producteurs et la grande distribution au

profit de cette dernière ». Cet étai à provoqué une baisse des prix qui alimente aujourd'hui le dumping social. C'est ainsi que la directive européenne sur les services (NLA n°965), permet à la concurrence allemande, bénéficiant d'une main d'œuvre (sans Smic) ou de l'Europe de l'Est de concurrencer les abattoirs bretons (GAD). Et quand la crise agricole se croise avec une crise industrielle majeure, ce sont des cortèges de plans sociaux qui font exploser le chômage. Il suffit de laisser jouer les mécanismes du marché pour détruire les équilibres économiques régionaux nés dans les années 60 et 70.

La droite et le patronat, relayés par le syndicalisme agricole-productiviste, ont saisi avec beaucoup de cynisme l'occasion qui se présentait de faire converger les inquiétudes et la colère, sur cet Etat parisien collecteur d'impôt. Dans cette conjoncture de plus en plus tendue, il fut aisé de se focaliser sur « l'écotaxe », mal perçue dans ses conséquences pratiques. Les ministres UMP se faisaient discrets sur la paternité du projet et la nature du contrat signé (de vous à moi -ci-dessous).

Mais une telle coalition hétéroclite, créant l'illusion d'intérêts communs entre patrons et salariés, ne peut durer, ni dans ses mots d'ordre, ni dans ses modes d'action (« l'ultimatum ! Sinon...- quoi ? - on casse ! »). Le rassemblement de Carhaix a redonné les repères, ceux du combat d'une commune qui s'est mobilisée avec succès pour conserver sa maternité, et mettre en échec le démantèlement voulu par Sarkozy.

De vous à moi

Au début « Ecotaxe » c'était l'une des mesures phares du Grenelle de l'environnement. Puis ce fut le tour de « d'Ecomouv ». L'écologie cédait la place aux interrogations sur l'usine à gaz du contrat public-privé... signé par la majorité UMP d'hier devenue opposition. Très difficile de s'y retrouver avec le double jeu des médias mettant en scène les leaders de la droite soutenant la fronde des « bonnets rouges » bretons contre une taxe qu'ils avaient voulue et conçue quand ils étaient au gouvernement !. Le cynisme des anciens ministres de Sarkozy, n'avait d'égal que les déclarations de Jean-François Copé s'offusquant « du coût de gestion aberrant de l'écotaxe par Ecomouv ». C'est vrai: sur le 1,15 milliard d'euros que devait rapporter annuellement l'écotaxe, Ecomouv devrait en conserver 250 millions soit 22%; Beaucoup plus que les 13% du système allemand. L'enquête parlementaire risque de nous réserver des surprises ...

En bref

Le PDG ultra libéral de Titan se croit en Amérique.

Soutien revendiqué de la droite américaine, il veut licencier les 1137 salariés de Goodyear-Amiens-Nord (pneus), avant d'en réembaucher peut-être... 333. En février, il renonçait au rachat du site dénonçant les « timbrés de la CGT » et les ouvriers français qui se la coulent douce. De retour avec un projet de reprise (les moules des pneumatiques agraires l'intéressent) le PDG rêve à son business : « Si Titan achète une usine fermée, nous pourrions déménager les machines vers la Pologne ou vers tout autre pays de l'Union européenne qui a encore sa propre monnaie ».

Eurostar nous met sur les rails de l'évasion fiscale !

Le magazine « Métropolitain » distribué gratuitement dans le train a publié une publicité « so shocking ! ». « Vous en avez assez de payer trop d'impôts en France, le Royaume-Uni vous déroule le tapis rouge : 13,8% de charges sociales patronales, 20% d'impôts sur les sociétés... » Eurostar, détenu à 55% par la SNCF, a reconnu une « erreur d'aiguillage ».

Arriva veut concurrencer les TER de la SNCF.

Le groupe de transports publics britannique Arriva, filiale de la compagnie allemande Deutsche Bahn, souhaite concurrencer la SNCF dans l'offre régionale de transports ferroviaires. Déjà présent dans 15 pays européens, Arriva espère mettre en place des projets-pilotes d'ici à 2016 avant la libéralisation du transport ferroviaire de voyageurs prévue pour 2019. Pour que cela soit possible, des adaptations de la loi française seront nécessaires. La nationalisation de la SNCF c'était quand déjà ?...1937.

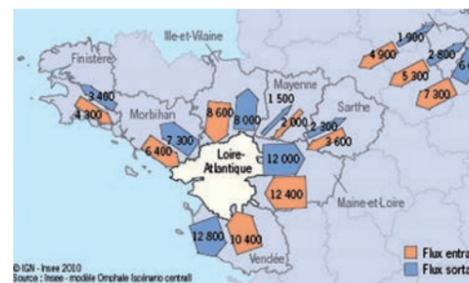


4000 demandes de régularisation fiscale en 4 mois.

C'est le nombre qu'a reçu l'administration des impôts depuis la publication le 21 juin de la circulaire Cazeneuve. Avant le projet de loi contre la fraude fiscale, la possibilité pour les contrevenants de régulariser leur situation devrait être prolongée jusqu'en juin 2014, après la majoration est fixée à 40 %... à moins que le taux soit allégé ?

En 2040 : 380 000 habitants de plus en Loire Atlantique (d'après INSEE).

En 2040, notre département pourrait compter 1 630 000 habitants. Cette très forte augmentation (plus de 11 500 habitants chaque année) placerait la Loire Atlantique en 8e position des départements français les plus peuplés, il est le 12e aujourd'hui. L'attractivité du département ne se démentirait pas, les Franciliens continuant de venir massivement. **D'ici 2040, une population nouvelle arrivera correspondant aux populations cumulées des trois plus grandes villes actuelles du département : Nantes, Saint-Nazaire et Saint-Herblain.** Le solde naturel (excédent naissances/décès) s'amenuiserait en fin de période avec le vieillissement et l'arrivée massive des générations du « baby-boom » aux grands âges. Avec une moyenne d'âge de 42,1 ans, la Loire Atlantique devrait rester le département le plus jeune de la région. Les migrations résidentielles des ménages les plus importantes continueraient de se faire prioritairement avec le Maine-et-Loire, la Vendée, l'Ille-et-Vilaine, Paris et enfin le Morbihan.



En Loire-Atlantique

3

Découpage cantonal : une exigence de proximité et de démocratie

En mars 2015, les citoyens de Loire Atlantique éliront leurs 62 nouveaux conseillers départementaux dans 31 nouveaux cantons contre 59 aujourd'hui. Dès l'origine les communistes se sont prononcés contre la réforme en se battant notamment pour l'application de la proportionnelle (voir ci-contre).

Aujourd'hui, dans le département, outre le mode de scrutin, c'est la méthode - le manque de concertation - et le redécoupage qui posent problème aux communistes et à leurs élus. Dès l'annonce du redécoupage, le président de l'ADECAR 44, Marc Justy et le secrétaire de la fédération de Loire Atlantique du PCF, Aymeric Seassau demandaient une audition en préfecture. Sans cette demande, aucune rencontre n'aurait eu lieu avec la préfecture puisqu'aucun maire ni aucun élu concerné par le redécoupage n'ont été auditionnés. Comme ils l'ont écrit au préfet, avec Roger David, Conseiller général communiste, « *le résultat du découpage proposé confirme toute nos inquiétudes [...] surreprésentation des élus métropolitains à tous les échelons, affaiblissement de la proximité des conseillers généraux, découpage technique et politique ne tenant pas compte des bassins de vie* ». Roger David, le dira en séance extraordinaire du conseil général chargée de donner un avis sur le projet « *les propositions qui nous sont faites ne traduisent pas la réalité territoriale de notre département et en particulier, sa dimension rurale* ». Et le conseiller général de faire des propositions en séance, propositions déjà formulées par écrit au préfet concernant le secteur nord-ouest du département et prenant en compte les cultures liées au territoire maritime, estuarien et briéron, les seuils démographiques institués par la loi, les contraintes hydrographiques ainsi que les intercommunalités du territoire que sont la CARENE et Cap Atlantique. Propositions plus cohérentes regroupant, entre autre proposition, au canton de Montoir actuel, les autres communes de la Brière ou périphérique à celle-ci (Besné, St-Joachim, La Chapelle des Marais, St-André des eaux).

Pour l'élu communiste du département : « *la cohérence de notre territoire, l'attachement de nos concitoyens à de vraies valeurs, le respect des cultures et traditions méritent un autre traitement que des petits arrangements très éloignée de la démocratie* », pour lui, avec cette proposition de redécoupage, la population de Brière n'est pas respectée. C'est pourquoi il demandera, comme il l'avait déjà demandé précédemment, que les élus soient consultés et d'autres propositions examinées.



Un mode de scrutin qui renforce le bipartisme

Le 17 avril dernier, les députés adoptaient définitivement le projet de loi relatif à l'élection des futurs conseillers départementaux. La loi instaure pour les futures élections cantonales, qui seront désormais appelées « élections départementales » - un scrutin majoritaire binominal mixte à deux tours pour le renouvellement intégral, en mars 2015, des conseillers départementaux. Les conseillers généraux, rebaptisés « conseillers départementaux », seront élus pour six ans et rééligibles.

Les électeurs de chaque canton éliront donc au conseil départemental deux membres de sexe différent, qui se présentent en binôme de candidats.

Ainsi, pour conserver un nombre identique de conseillers départementaux, le nombre de cantons a été divisé par deux, ce qui a donc impliqué un redécoupage.

En son temps, les parlementaires communistes s'étaient opposés à ce nouveaux mode de scrutin départemental arguant du fait que la création de ce binôme aura pour conséquence de renforcer le bipartisme, en effet, le fait d'élire en même temps deux candidats dans un même canton - le nombre de cantons étant réduit de moitié - entraînera de fait un renforcement du bipartisme. Et donc un recul démocratique. La parité se fera donc au détriment du pluralisme et ne permettra pas une réelle représentation des territoires. Les cantons seront dorénavant d'une taille telle que l'on ne pourra plus parler de proximité ni de lien véritable avec les territoires.

Renouvellement au sein du mouvement des Jeunes communistes de Loire-Atlantique



Après quatre années passées à la tête de la coordination départementale du mouvement de la jeunesse communiste en Loire-Atlantique, Robin Salecroix passe la main à Estelle Brousse.

Estelle Brousse, est une militante d'expérience. Elle milite depuis près de quatre ans en Loire-Atlantique après avoir préalablement milité dans le Maine et Loire. La nouvelle coordinatrice départementale est également membre de la coordination nationale en charge de la communication et membre du bureau de la section de Nantes.

La JC 44 comme on l'appelle communément compte aujourd'hui une centaine de membres contre une vingtaine il y a encore quatre ans, elle comprend désormais une UEC active à l'université de Nantes ainsi qu'un groupe de militants sur Saint-Nazaire. C'est donc une organisation de jeunesse active et importante dans le département qui voit arriver la jeune femme à sa tête.

Municipales 2014



Dans nombre de communes de Loire-Atlantique, les communistes travaillent en vue des municipales prochaines qui auront lieu en mars 2014. Dans certaines villes (Nantes, Couëron, voir page 7) ils mettent en débat ou travaillent des propositions

pour l'avenir de leur commune ; ailleurs ils se prononcent sur les choix de listes, comme c'est le cas à Trignac et St-Joachim où Sabine Mahé et Véronique Mahé conduiront des listes de Rassemblement de la gauche. A Blain, Stéphane Guiet devrait conduire la liste de la majorité de gauche sortante, comme Alain Chazal à Donges. Dans l'agglomération nantaise, à Ste-Luce-sur-Loire les communistes seront présents sur la liste de rassemblement de la gauche comme aux Sorinières et à Basse Goulaine. A Indre ils travaillent la construction de contenus, comme à Rezé où s'est tenu, à l'initiative des communistes une réunion publique avec l'ensemble des

forces de gauche. A Vertou les communistes ont fait le choix d'une liste alternative à gauche. Ailleurs, à Nantes, St-Herblain, St-Nazaire, Montoir de Bretagne... les nombreuses propositions communistes sont discutées avec l'ensemble des forces de gauche afin de parvenir au rassemblement le plus large.

Dans ce processus, d'élaboration et de construction, du 20 au 23 novembre, dans plusieurs villes de Loire-Atlantique les communistes seront consultés pour ces municipales en sachant qu'ils ont déjà à maintes reprises, par la voix de leur secrétaire national, par les résolutions qu'ils ont adoptés, au niveau national comme départemental, affirmés **comme priorités celles de battre la droite et de faire barrage à l'extrême droite et de faire gagner des majorités de gauche ambitieuses répondant aux nombreuses attentes des citoyens en matière de logement, de déplacement, de culture...** dans ce contexte de crise.

Nouvelle Dacia Logan MCV

COFFRE XXL, PRIX XXS

À partir de **8 990€**

Modèle présenté version laureate Tce 90 avec peinture métallisée à 12 510 €

Consommation mixte (l/100km) : 4,8. Émissions de CO₂ (g/km) : 135. Consommation et émissions homologuées.

www.dacia.fr

Dans le réseau Dacia concessionnaires et agents participants

CENTRE AUTOMOBILE DE L'ÉTOILE
380, route de la Côte d'Amour - Océanis - SAINT-NAZAIRE
02 40 17 20 20

Pas d'austérité pour tous !

L'INSEE vient d'indiquer qu'en 2012 la rémunération des patrons des 120 plus grandes sociétés a crû de 2,4%. En moyenne, ils ont encaissé 2,84 millions d'euros. La rémunération de 13 d'entre eux équivaut à 240 SMIC, ou 4,7 millions d'euros.

Pendant ce temps là, les salaires n'ont presque pas augmenté (+0,2%), les smicards ayant même vu leur paie diminuer (-0,3%).



Pendant ce temps là !

La pauvreté continue de gagner du terrain en France.

Des évolutions sont marquantes comme le nombre de couples avec enfants qui augmente, ou le nombre de chômeurs non indemnisés, ou encore la dégradation de la situation des jeunes. Le montant moyen des revenus des ménages accompagnés - 786 euros - est en baisse de 1,8% par rapport à l'an dernier. Dans notre département, le Secours catholique constate une très forte augmentation des demandes de secours financier, plus de 20% sur les neuf derniers mois.



Le coût des salaires : parlons-en !

4

Coût du travail/coût du capital : où est le mal du pays ?

Pour la compétitivité sociale !

Le seul critère de développement que j'accepte, c'est le bien être commun, c'est l'Humain d'abord! Oui, soyons les meilleurs : offrons la meilleure éducation, les meilleurs salaires, les meilleurs services publics. Car le rôle de l'économie, c'est de servir la société et non pas l'inverse. La France doit arrêter d'être l'esclave de la finance, nous devons nous libérer, libérer la France, l'Europe ! ...

Je regarde à la télévision ces débats où il y a deux choix : êtes-vous pour la baisse du coût du travail ou juste pour la baisse du coût du travail. Suspense. A force d'inviter toujours les mêmes, qui répètent à tue-tête leur litanie libérale les antennes sont absorbées par le discours dominant, elles sont coupées du monde réel.

Pourquoi ne voit-on jamais à la télé ou ne lit-on jamais dans les colonnes des quotidiens, à l'exception bien évidemment de l'Huma, ce que je m'appête à vous dire. **Je ne citerai qu'un seul chiffre officiel, de source gouvernementale : les entreprises de ce pays ont payé plus de 309 milliards d'euros de frais financiers, bancaires et actionnarial contre seulement 143 Milliards d'euros de cotisations sociales.**

... On nous casse la tête avec le coût du travail, avec les cotisations sociales alors que les banques et les actionnaires pompent le double en prélèvement financier. Vous savez, c'est un peu comme si entre un saignement de nez et un bras coupé, les médecins ne s'occupaient que du nez qui coule.

... **il faut stopper l'hémorragie ! Je vous fais une proposition au nom du Front de gauche. Prenons de front le problème. On nous parle du coût du travail et bien faisons les comptes et parlons du coût du capital.** Lançons une campagne nationale de vérité.

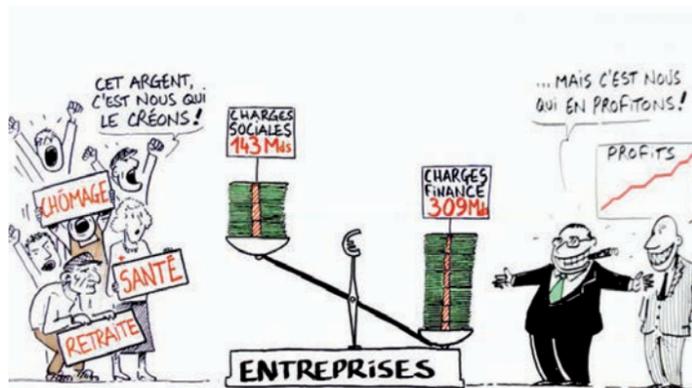
Frontalement. Coût du capital/coût du travail : où est le mal du pays ? Chiffres contre chiffres, arguments contre arguments, dans tous le pays.

Lançons une grande campagne nationale d'explications et de révélations du coût du capital financier pour la France. ... **Oui, reprenons l'offensive à gauche, lançons dans le pays un grand mouvement d'éducation populaire et de lutte contre le capital financier !**

Extrait du discours de Pierre LAURENT à la fête de l'Humanité 2013.



Lançons cette campagne de vérité sur le coût du capital !



Pour un nouveau partage des richesses

Les entreprises redistribuent plus de 50% de leurs bénéfices aux actionnaires : argent qui ne financera ni la recherche, ni l'appareil productif, ni la formation des salariés. **C'est pourtant là que se trouve la compétitivité des entreprises.**

La rente versée aux actionnaires est une ponction sur l'entreprise et ses salariés. Ainsi la part des salaires dans le Produit Intérieur Brut a reculé de 9 points par rapport à 1982. Récupérer ce qui a été pris au travail permettrait de retrouver une marge de manœuvre financière significative. C'est le coût du capital qui menace la compétitivité

Ce que le MEDEF appelle « coût du travail » et qui nous est présenté comme insupportable, ce sont les salaires et les cotisations sociales (celles des salariés et celles des employeurs). Le salaire ne représente que 12 à 15% de tous les coûts. L'allègement des cotisations sociales, au nom de l'emploi et de la compétitivité est passé, entre 1991 et 2010, de 4% des cotisations patronales à quelques 28%. Or, le chômage et la précarité n'ont pas cessé de croître au cours de cette même période.

Selon les comptes de la Nation, en 1980, dans les sociétés autres que les banques et assurances, la part prélevée par les intérêts et dividendes (charges financières) sur les richesses produites était de 14,18% contre 17,10% pour les cotisations patronales (charges sociales).



Baissez le coût du capital et non le « coût du travail » !

Nous ne sommes pas compétitifs ! Il faut baisser le « coût du travail » (salaires et/ou cotisations sociales patronales), il faut baisser les impôts des entreprises ! Ce thème revient de façon obsessionnelle dans les discours patronaux mais aussi du gouvernement. Il vise à culpabiliser les salariés pour qu'ils acceptent plus de sacrifices sociaux et moins de services publics. Cela mène dans le mur. **Le travail c'est la base de la création de toutes les richesses et, moins de services publics, c'est moins de demande, moins d'efficacité, moins d'emplois, moins de bien-être.**

Ce thème vise aussi à cacher les énormes prélèvements des intérêts payés aux créanciers et des dividendes versés aux actionnaires, c'est à dire le coût du capital (309,9 Mds€ en 2012). C'est lui qu'il faut frapper: en pénalisant la croissance financière des entreprises avec la fiscalité ; en les incitant à développer l'emploi, la formation, les salaires avec les investissements grâce à un nouveau crédit, un pôle financier public ; en accordant aux salariés de nouveaux pouvoirs sur les choix de gestion. Inséparablement, il faut une grande expansion des services publics mieux financée par l'impôt sur les profits et par la Banque Centrale Européenne. **Autant d'axes essentiels pour changer le cap du navire de la gauche qui aujourd'hui risque de se briser sur les récifs de la politique d'austérité.**

Yves DIMICOLI
Membre de l'exécutif national du PCF

Médias, économistes, commentateurs patentés, ils nous le répètent tous, jusqu'à l'overdose : si l'économie française décroche, la faute en incombe au « coût du travail ». **Le travail coûte trop cher et la compétitivité des entreprises est plombée par les « charges » sociales, c'est-à-dire les cotisations qui financent la protection sociale.**

Voilà trente ans qu'au nom de ce dogme, un arsenal sans cesse grossissant de mesures budgétaires visant à alléger ce prétendu fardeau des entreprises est mis en œuvre. Loin de les remettre en cause, le gouvernement Ayrault en rajoute, un an après le pacte de compétitivité et ses 20 milliards du crédit d'impôt sans contrepartie, il dévoile une nouvelle boîte à outils en comptant sur l'innovation avec à la clé, un fonds national d'innovation de 240 millions d'euros et 1,1 milliards au titre du programme d'investissements d'avenir.

Mais elle a atteint 30,41% en 2012 pour les « charges financières » contre 15,51% pour les « charges sociales ».

Les chiffres clés du coût du capital en 2012

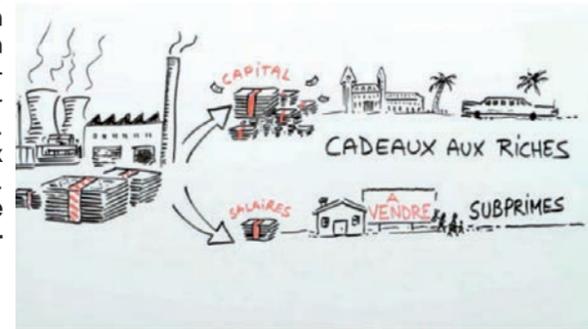
- 158 milliards d'euros : montant de la part patronale des cotisations versées pour financer la sécurité sociale
- 299 milliards d'euros pour les charges financières qui pèsent sur les entreprises (dividendes des actionnaires, frais financiers et bancaires)
- 197 milliards d'euros : c'est le montant de l'investissement matériel des entreprises
- 200 milliards d'euros : pour l'ensemble des exonérations fiscales et cotisations sociales des entreprises
- 50 milliards d'euros versés au titre des intérêts de la dette dans le budget de l'Etat. Il est le premier budget de la Nation.

Faire une véritable réforme fiscale

Le patronat français s'est vu offert une baisse de 20 milliards de sa contribution fiscale, sans contrepartie pour l'emploi et le pouvoir d'achat, alors que sont taxés les plus modestes et que les collectivités locales sont ponctionnées de 4,5 milliards d'euros. La hausse de la pression fiscale a deux finalités principales : réduire la dette publique, c'est-à-dire rembourser les banques, et compenser les nouvelles exonérations fiscales votées pour les entreprises.

On peut raisonnablement penser qu'une réforme de la fiscalité qui à la fois rétablirait une justice sociale en rendant l'impôt réellement progressif et en s'attaquant aux niches fiscales et à la fraude pourrait rapporter un minimum de 100 milliards d'euros.

Pour nos services publics, pour nos villes, le problème c'est aussi le coût du capital.



Evasion fiscale

Les banques sont largement internationalisées et leurs filiales sont très présentes dans les paradis fiscaux. Eric Bocquet, sénateur PCF du Nord, est rapporteur de la commission d'enquête sur le rôle des banques dans l'évasion fiscale. « Les déclarations d'intention ne suffisent pas ». Il prône de coordonner tous les services de Bercy qui s'occupent des évasions fiscales avec en plus du personnel, des élus, des spécialistes de la fiscalité et de la finance, avec la création d'un haut-commissariat à la protection des intérêts financiers publics.

Roanne : Injuste !

Un mois avec sursis : c'est le jugement mis en délibéré pour le 17 décembre, contre les cinq de Roanne malgré la mobilisation de milliers de militants venus de toute la France. Thierry Lepaon a lancé : "Nous avons besoin d'une autre justice" et Pierre Laurent : « Il est urgent de voter les projets de loi PCF-FDG pour l'amnistie et contre le fichage des militants syndicaux. »



Le social au cœur

5

Sécuriser le logement pour toutes et tous !

Le mouvement HLM, satisfait dans un 1^{er} temps de la présentation du projet de loi de finances pour 2014, exprime ses inquiétudes, après avoir fait une analyse plus fine du texte. **L'Union sociale pour l'habitat (USH) se dit préoccupée** par certaines dispositions du projet de loi de finances pour 2014, pouvant remettre en cause la dynamique du logement social. « Elle estime le surcoût occasionné par le retour à un taux réduit de TVA de 5,5% (au lieu de 5%, comme le prévoit le Pacte d'objectifs et de moyens signé avec l'État en juillet 2013) à plus de 80 millions d'euros pour les organismes de logement social (auxquels s'ajoute la diminution à hauteur de 50 millions des aides à la pierre). Ce surcoût équivaut à une baisse de 20% des aides budgétaires à la production de logement social. Il pèsera sur la capacité d'investissement des organismes, sur leur contribution à la vie économique nationale et locale, ainsi que sur l'emploi dans le secteur du bâtiment. L'USH dénonce aussi le prélèvement de 78 millions sur les fonds de roulement de la Caisse de garantie du logement locatif social (CGLLS). Et ajoute : la désindexation annoncée

des aides personnelles au logement aurait un impact négatif sur le pouvoir d'achat d'une très grande partie des locataires, à l'heure même où les plus fragiles de nos concitoyens sont durement confrontés aux effets durables de la crise.

Comme en écho, la fondation Abbé Pierre dénonce une hausse des procédures d'expulsion locative en 2012, et craint que le gel des aides au logement ne l'amplifie. La trêve hivernale des expulsions locatives débute le 1^{er} novembre, comme chaque année. C'est, pour les familles en grande fragilité, un immense soulagement dont elles savent pourtant qu'il ne durera pas, convaincues que l'hiver prendra certainement fin avant leurs difficultés. La crise économique et sociale a effectivement assombri un paysage déjà fort préoccupant avant 2008. Le nombre de procédures d'expulsions locatives est passé en 2012 à 157 183 pour un total de décisions d'expulsions prononcées à 115 086 pour impayés de loyer.

Et la saturation du 115 et de l'hébergement d'urgence a entraîné de nombreuses familles expulsées dans des situations de dangereuse précarité et parfois même à la rue, malgré la circulaire du 26 octobre 2012 qui interdit aux préfets d'expulser les ménages reconnus prioritaires par le Dalo et sans solution de relogement. La fondation Abbé Pierre invite les personnes en difficulté à contacter sa plateforme «Allô prévention expulsion» 0810 001 505, et interpelle le gouvernement sur le gel des aides au logement.

Cela montre toute la légitimité du **député FDG André Chassaing**, quand il intervient à l'assemblée, non seulement contre les expulsions des gens en difficulté, ou les ruptures d'alimentation électrique, mais également pour demander la **mise en œuvre d'une sécurité sociale du logement**.



STX : Nouveau coup bas !

Le 6 novembre, on apprend par voie de presse que **la SNCM consulte d'autres chantiers que STX** pour ses nouveaux navires ! Cet opérateur dont l'Etat est actionnaire, mettrait en concurrence les chantiers de St Nazaire avec l'italien Fincantieri, les allemands Flensburger et Nordic Yards et Daewoo et Mitsubishi ! Dès cette annonce, le secrétaire du PCF de L-A, Aymeric Seassau, également Conseiller régional, a publié un communiqué soulignant : «L'inaction de l'Etat actionnaire est devenue insupportable et inacceptable. **L'actionnaire public a la capacité, s'il en a la volonté, de garantir** que l'armateur français à capitaux publics, coopère avec le seul grand chantier de construction civile navale français, dont l'Etat possède 1/3 du capital. Nous n'accepterons pas que ces navires puissent être construits ailleurs qu'à St Nazaire. Ces commandes répondent à un besoin de service public et de "souveraineté territoriale" comme au projet industriel de diversification de nature à sortir le chantier STX, ses sous-traitants et la filière navale de la crise structurelle qu'ils traversent. » **Rappelant le vœu régional initié par les élus communistes**, et adopté à l'unanimité le 18/10, demandant à l'Etat de tout mettre en œuvre pour que la construction des 4 ferries dont la SNCM a besoin, se fasse à Saint Nazaire, il déclare : « Après plusieurs mois d'interventions syndicales et politiques dans trois régions et à tous les échelons institutionnels, **nous appelons à une mobilisation sans précédent de tous les pouvoirs publics dans un engagement clair pour gagner ces commandes !** »



Recyclage des navires

Jacky Hénin, député FDG au Parlement européen dénonce : «**L'UE continuera d'envoyer ses navires pourrir en Asie**. Le Parlement européen a voté la modification du règlement sur le recyclage des navires. Celui-ci propose quelques légères avancées, mais ne permet pas de toucher au cœur du problème : la faille réglementaire sur le dépavillonnage, qui permet à 90% des bateaux d'être démantelé ou échoué en Asie dans des conditions sanitaires et environnementales déplorables. Je n'ai donc pas pu voter pour ce rapport et me suis abstenu. »

La question du démantèlement et du recyclage des navires est à la fois une question environnementale et industrielle. Plus que jamais il faut favoriser des cycles industriels locaux à zéro déchet. L'Europe doit arrêter de faire démanteler dans les pires conditions sociales et sanitaires ses poubelles flottantes dans les pays pauvres. Le Sud ne doit pas être la poubelle de l'Europe lui permettant ainsi de briller à bon compte en matière d'écologie sur le dos de la santé des travailleurs esclaves d'Inde, d'Afrique ou du Bangladesh.

L'Union européenne, si elle avait une politique industrielle au service des Européens et non des armateurs, des chargeurs et des compagnies pétrolières, développerait une filière structurée et pérenne de démantèlement et de recyclage des navires avec une vraie gouvernance européenne, nationale et régionale, et une impulsion politique forte. Cela permettrait de développer de nouvelles technologies et de créer de nombreux emplois qualifiés et durables.

En bref

Vinci nouveau bonnet rouge ?

Le groupe de BTP a publié, jeudi 24 octobre, ses résultats pour le troisième trimestre ainsi que ses perspectives, et explique que la surtaxe sur l'impôt sur les sociétés, alourdie par les députés le 18 octobre dans le projet de loi de finances pour 2014, va impacter son bénéfice. En effet, le taux de la contribution exceptionnelle à l'impôt sur les sociétés, instaurée par le gouvernement Fillon en 2011, va passer de 5 à 10,7%. Cette "contribution exceptionnelle" n'est acquittée que par les sociétés dont le chiffre d'affaires dépasse les 250 millions d'euros. Ce qui est largement le cas de Vinci avec 29,5 milliards d'euros à fin septembre. Elle est censée disparaître le 1^{er} janvier 2016.

Entendre la jeunesse

Dans un communiqué commun, FIDL - UNL - Solidaires Étudiant-e-s - UNEF - FSU - CGT Educ'action - SUD Éducation - GISTI - LDH - La Voix des Roms - RESF - JC, demandent le retour des expulsés, leur régularisation. Ils n'acceptent pas que la scolarité d'élèves soit saccagée par des décisions injustes, arbitraires et brutales. Tout élève doit pouvoir mener sa scolarité à terme, quels que soient sa nationalité, son statut ou celui de ses parents. La disparition d'un élève, capturé dans le cadre scolaire ou ailleurs, est un événement intolérable !

Les Portugais dans la rue

Samedi 26 octobre, les Portugais sont à nouveau sortis manifester contre l'austérité. Imposé par la Troïka, le budget 2014 s'annonce toujours plus marqué par la casse sociale. "L'austérité a pour seul objectif de couper dans les salaires et les retraites, appauvrir la population et démanteler les services publics", clame le mouvement. En effet, le gouvernement centre droit coupe à nouveau drastiquement dans ses dépenses publiques, pour ramener le déficit public à 4% du PIB en 2014...

Mensonges du FN

La France serait « championne d'Europe » de l'immigration légale. FAUX : en 2011, le Royaume-Uni a accueilli 550 000 immigrés, l'Allemagne 500 000, l'Italie 385 000 et la France : 267 000 ... à rapprocher des 200 000 Français qui, à contrario, émigrent chaque année !

Cinéma : « Tontons flingueurs ». Nantes a fêté leurs 50 piges avec Lautner.

Dans le film sorti le 27 novembre 1963, elle n'avait droit qu'à une réplique. Au cours de la fameuse scène de la cuisine entre deux lampées de « bizarre » Raoul Volfoni se souvient « d'une petite taule de Bien Hoa, pas tellement loin de Saïgon. Les volets rouges »...et de « la taulière, une blonde Komak...Lulu la Nantaise ». Depuis ce nom désigne des restaurants ou des bistrotts et, est devenu le nom choisi par le groupe de musiciens nantais qui reprend les BO de films culte dont les Tontons. En octobre 2012 au 92 du quai de la Fosse, une plaque éphémère (dommage) avait été installée en souvenir de Lulu. Cette fois ce sont les 50 piges du film qui ont été fêtées en présence du réalisateur Georges Lautner et de l'un des comédiens du film (Venantini Venantino - Pascal le garde du corps du Mexicain).



Culture, idées

6

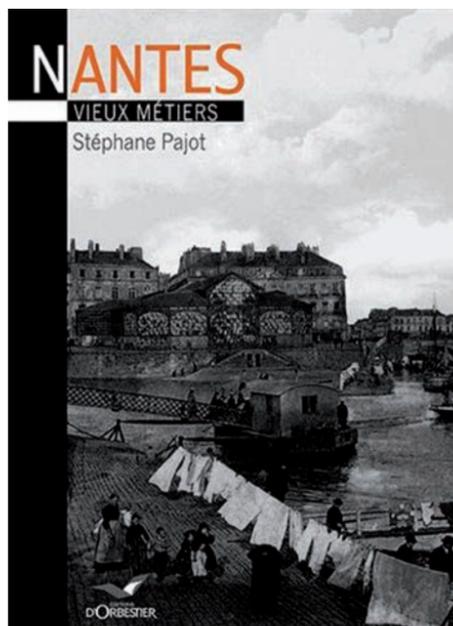
« Nantes Vieux Métiers » de Stéphane Pajot.

Le quarantième livre de ce collectionneur, journaliste à Presse océan et écrivain atypique, vient de paraître le 17 octobre aux éditions d'Orbestier.

« C'est un livre qui s'est imposé après l'ouvrage sur l'histoire du nom des rues de Nantes et celui sur les vieux cafés et commerces. Il n'existait pas d'iconographie officielle reprenant tous les métiers de la ville comme elle existe pour Paris. J'ai donc décidé de reprendre toute ma collection de cartes postales et de photographies et de dénicher au fil des paysages de la cité des artisans, des marchands, des ouvriers sortant de leur usine ».

Qui se souvient du temps où, en bas de la rue du Calvaire, trônait la Manufacture des armes et cycles de Saint-Etienne ?

Il y a chez l'auteur une vraie tendresse pour les petites gens et les petits métiers, qui redessinent un portrait de la ville et de ses habitants, avec en prime des images inédites. Telle cette photographie de la tour à plomb de Nantes qui se dressait au environ de l'actuel emplacement de la tour de Bretagne.



Nantes vieux métiers de Stéphane Pajot. 224 Pages. 29,90 euros. Éditions d'Orbestier.

Dédicaces :

Samedi 23 novembre De 11h à 13h chez Durance et de 16 à 19h à la librairie Coiffard.

Vendredi 29 novembre de 11h à 13h à la librairie Les Nuits Blanches, rue des hauts pavés.

Samedi 14 décembre de 10h à 12h à la maison de la presse Ribard à Saint-Sébastien-sur-Loire.

Samedi 14 décembre de 16h à 18h au forum du Livre à Nantes.

D'abord... s'interdire les faux semblants...



Depuis le VI^e siècle, dans le monde occidental, l'image est utilisée comme un moyen d'enseigner, de convaincre et d'émouvoir le peuple, qui n'a pas accès à l'écrit. Aujourd'hui encore, on continue de penser que « le choc des photos » vaut bien « le poids des mots » à l'instar du célèbre slogan de Paris Match. Pour un article intitulé « Osez, Monsieur le Président ! » paru le 25 octobre 2013, dans Le Parisien, Ségolène Royal choisit, à la demande du photographe anglais Ed Alcock, de s'incarner en « Liberté guidant le peuple », tableau de DELACROIX.

L'OEUVRE est réalisée en automne 1830, pour rendre hommage à l'insurrection populaire du 27, 28 et 29 Juillet, insurrection orchestrée par les Républicains libéraux et visant à remplacer le dernier roi Bourbon CHARLES X par le Duc d'Orléans LOUIS-PHILIPPE, qui promettait de mieux respecter la Constitution. DELACROIX ne participe qu'en spectateur à ces journées d'émeutes car issu de la grande Bourgeoisie (son père est Ministre des Relations extérieures en 1795 sous le Directoire puis Préfet sous le 1^{er} Empire) il reste conservateur en politique. Cependant, sincèrement ému par la colère du « Peuple- Citoyen », il ressent le besoin de témoigner et de lui rendre hommage : « Si je n'ai pas vaincu pour la Patrie, au moins peindrai-je pour elle ». Soupçonné de ce fait d'être un révolutionnaire, il refusera, après 1830, de se laisser inspirer par l'Histoire contemporaine. Son œuvre volontairement oubliée, ne rentrera au Musée qu'en 1863 et deviendra un chef d'œuvre universel.

LA PHOTOGRAPHIE D'ALCOK

Ségolène en Liberté ? Peut être... mais alors sans audace. Avec elle, pas de poing levé, serré sur le drapeau ou crispé sur le fusil, pas même de regard inquiet vers le peuple insurgé et d'ailleurs, pas de peuple du tout... Une triste Liberté en somme, par le fait même qu'elle sourit, au photographe (et au lecteur) à défaut d'accompagner et d'inspirer un Peuple en lutte, sans doute ici, remplacé par ce rouge framboise. Mais

comme souvent certains détails révèlent parfois mieux que les personnages, l'intention de ses auteurs ; intéressons nous ici aux « bouts de tissus » dans l'image : Ségolène, tête nue, porte une robe, qui évoque, par sa ceinture sous la poitrine, celle des romaines de l'Antiquité, mais aussi par sa blancheur, la tunique de la vestale ou de la Vierge.

DELACROIX (1798-1863) choisit, lui, une tunique jaune, sur fond de ciel d'or et de poudre à canon. En plus d'une certaine audace de couleurs, Delacroix n'hésite pas non plus à montrer, sa Liberté, coiffée d'un bonnet phrygien, poitrine nue, bras levé sur une aisselle non épilée. (Ce que les critiques lui reprocheront car au XIX^e, la Femme est contrainte en Art de ressembler aux statues de l'Antiquité : imberbes, lisses et fermes. Sur un autre plan, ce tableau, intitulé à l'origine « Scènes de Barricades » dérangera les Bourgeois par sa « vulgarité populaire », la crudité de ses morts et de ses nus, si peu conformes à l'idée de transition du pouvoir monarchique). Quant au drapeau, que DELACROIX fait claquer au vent, pièce de drap « bleu, blanc, rouge » il évoque le peuple et la Révolution de 1789.

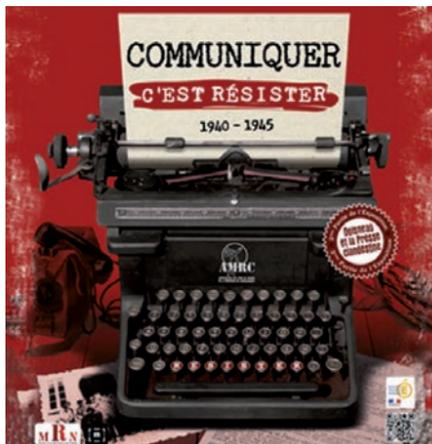
Sur le document d'ALCOK,

ni flottant, ni en berne, l'étendard se fige dans l'instant photographique en un nœud, une contraction. Ce drapeau, Ségolène le porte comme on porte une balle de foin au bout d'une fourche. Par un geste emprunté au monde paysan, Ségolène en habit blanc, un peu « chiffonné » semble à la fois se réclamer et d'un Peuple et d'un Dieu. Entre Vierge et Marianne, « La Ségolène Liberté » nous ouvre, chevelure ondulant sous le souffle d'un sèche cheveux, le chemin du courage en politique : Un drapeau sans élan ni envol... Une liberté de façade, pour les médias... Un peuple oublié.

Le courage politique, comme le courage pictural est d'abord... de s'interdire les faux semblants.

Théodora M

Saint-Julien-de-Concelles : le musée de Châteaubriant expose...



L'exposition « Communiquer c'est résister:1940-1945 » s'ouvre à la médiathèque le Passe-Muraille du 5 au 28 novembre.

Chaque automne, en octobre, le musée de la Résistance de Châteaubriant renouvelle ses espaces d'exposition temporaire, accompagnant le thème annuel du Concours national de la résistance et de la déportation (CNRD), organisé par le ministère de l'Education nationale.

Cette année, en 2012/2013, le sujet est « Communiquer c'est résister/1940-

1945 ».

Les quatre premiers panneaux traitent d'actes de résistance dans la région et les suivants sont réservés à Robert Doisneau et plus particulièrement à sa période photographique dans les imprimeries clandestines.

Plus d'informations sur l'exposition et le musée :

www.musee-resistance-chateaubriant.fr

Le ministre de l'Education nationale Vincent Peillon a parlé d'un « amendement bonne nouvelle » avec « **104 millions d'euros supplémentaires** au budget 2014 au service des enfants ». Les aides aux communes pour la mise en place des nouveaux rythmes scolaires seront ainsi reconduites d'un an : ainsi en a décidé l'Assemblée nationale, le 5 novembre.

Le Sénat dénonce les imbroglis autour de l'extension de la protection sociale aux élus

Pour la délégation sénatoriale aux collectivités locales, la légitimité du dispositif législatif étendant la protection sociale aux élus qui n'en bénéficiaient pas jusqu'alors ne doit pas masquer les « graves difficultés » d'application mises au jour lors d'une réunion avec les associations d'élus le 5 novembre.

Au cœur des collectivités

7

L'Humain d'abord! Couëron à gauche !

Les 23 et 30 mars prochains, les élections municipales auront lieu dans toute la France. Dans notre département, les communistes et leurs élus ont pour beaucoup entamé les rencontres publiques, la construction de projets ambitieux et les échanges avec les partenaires de gauche.

A Couëron cette dynamique est désormais lancée. Dans cette ville comme ailleurs, la vie devient de plus en plus difficile. 600 demandeurs de logements locatifs, plus de mille chômeurs, des milliers d'emplois menacés dans les entreprises de proximité, des impôts en augmentation... Il y a trop d'injustices. Ce n'est pas une fatalité, l'argent existe mais il est accaparé par quelques-uns au détriment du plus grand nombre. Combattre cela nécessite de s'attaquer à la finance. Le président élu pour « changer maintenant » ne le fait pas et poursuit avec son gouvernement les politiques d'austérité. A Couëron les communistes et leurs élus combattent et engagent des batailles pour aller chercher l'argent là où il est : dans les banques, le monde de la finance et la fraude fiscale pour une alternative de transformation sociale.

A l'occasion d'une récente conférence de presse, **les communistes de la ville ainsi que leurs élus ont mis en avant 70 propositions et priorités pour une commune qui fasse le choix du développement des services publics, pour l'emploi et le développement industriel, pour l'école, les transports, la culture, le sport, l'eau, l'énergie avec des tarifs justes et accessibles.** Ils ont également insisté sur le développement d'une ville pour tous, garante de la sécurité des personnes, avec des logements sociaux et des programmes d'accession sociale à la propriété, des loyers et des prix de l'immobilier encadrés pour lutter contre la spéculation.

Parmi les autres orientations fortes, figurent l'exigence de démocratie et donc de construire les projets avec les citoyens et les citoyens ainsi que le monde associatif, et de faire de Couëron une commune qui fait entendre et respecter la parole



et les besoins de ses habitants par le choix de la coopération.

Face à la droite qui ne rêve que de revanche, de régressions sociales et dont une liste se présentera au prochain scrutin, les communistes couëronnais ont réaffirmé leur mobilisation la plus totale.

En ligne de mire également l'extrême-droite qui ne cherche « qu'à diviser et à opposer les Françaises et les Français entre eux, à stigmatiser et exclure les immigré-e-s ou les Roms pour faire oublier les vrais responsables de la crise et laisser l'argent gangrener la société ». **C'est donc avec les citoyens et toute la gauche, sur des programmes de progrès social audacieux, que les militants et élus couëronnais entendent construire une liste de rassemblement la plus large possible dès le 1er tour de ces élections pour redonner l'espoir à gauche et gagner de nouveaux élus au service des populations.**

REFORME DU FERROVIAIRE

« Un projet de loi à modifier en profondeur »



Pour satisfaire de manière durable les besoins grandissants de mobilité, du transport des marchandises par le rail, la France et ses territoires ont besoin d'une réforme ambitieuse du système

ferroviaire. C'est ce qu'ont réaffirmé les 15 Vice-présidents aux transports des régions françaises dont G. Bontemps VP aux transports de la région Pays de la Loire dans une récente tribune. Pour atteindre les objectifs de réduction des Gaz à effet de Serre, ils ont jugé indispensable de donner au rail et au service public les moyens d'une nouvelle efficacité alors que le projet de loi portant sur la Réforme du Ferroviaire n'est pas à la hauteur des défis à relever.

Ces 15 élus proposent ainsi la réunification réelle du système ferroviaire dans un pôle public intégré, un rôle nouveau de l'Etat, des Régions et du parlement dans la définition et le pilotage de la politique ferroviaire.

Ils souhaitent également le vote d'une loi d'orientation définissant un schéma national des dessertes ferroviaires de voyageurs et de programmation pour financer la rénovation et la modernisation du réseau et l'investissement.

Ils exigent également l'instauration d'un prélèvement sur les bénéfices des sociétés autoroutières, dédié au financement du TER. Enfin ils prônent entre autres propositions le retour de la TVA à 5% au lieu de 10%, les transports collectifs étant un besoin de première nécessité.

L'examen prochain du projet de loi par le Parlement devrait ainsi selon les signataires permettre des modifications en profondeur, et le traitement des questions oubliées notamment au plan financier et social.

CIDEFE 44

Construire un projet intercommunal

Le 6 Novembre dernier s'est déroulé en présence d'une vingtaine d'élus une formation sur la construction du projet intercommunal. Pour la première fois en effet, les conseillers communautaires vont être élus en 2014 au suffrage universel direct. Avec le système dit du « fléchage », les électeurs identifieront, sur leurs bulletins de vote, celles et ceux qui seront amenés à siéger au conseil communautaire s'ils sont élus.

La coopération intercommunale est donc à un tournant. Dans une perspective progressiste, elle est aujourd'hui à la fois une menace et une opportunité : menace pour l'existence de l'échelon de base de la démocratie qu'est la commune, opportunité pour mettre en place des politiques publiques permettant de mieux répondre aux besoins des habitants avec la possibilité d'un contrôle citoyen accru.

Dans ce contexte, et ce fut tout l'enjeu des échanges lors de cette rencontre les élus progressistes sont amenés, avec la population, à articuler une pensée et une vision à ces deux échelons de manière à repolitiser les enjeux locaux, donner un souffle nouveau à la légitimité communale et **se saisir de l'espace intercommunal pour élaborer des politiques ambitieuses en matière d'accès aux droits, de solidarités et de développement humain durable.**



Près de vous

Les chefs de file communistes nantais pour une baisse de la TVA dans les transports

Les communistes nantais et leurs chefs de file, Marie-Annick Benâtre et Aymeric Seassau, pour les municipales 2014, ont demandé aux députés et les sénateurs de voter une baisse de la TVA de 7 % à 5 % dans les transports collectifs ! Ils estiment en particulier qu'une augmentation de la TVA « **serait une nouvelle ponction sur le pouvoir d'achat des usagers et sur les budgets des collectivités locales. Les transports collectifs sont des biens de première nécessité et participent à la conversion écologique. Le taux le plus bas de TVA (5 %) doit leur être appliqué pour que les tarifs n'augmentent pas en 2014.** »

La réforme des retraites rejetée à l'unanimité par le Sénat



Le 5 novembre, le Sénat a rejeté à l'unanimité (346 voix contre et 0 voix pour) le projet de loi "garantissant l'avenir et la justice du système de retraites" entièrement réécrit pendant plus d'une semaine de débat.

Le texte doit à présent repasser devant l'Assemblée nationale, le 19 ou le 20 novembre, après un échec probable en commission mixte paritaire (sept sénateurs et sept députés).

Pour le groupe Communiste, républicain et citoyen c'est "un projet gouvernemental inacceptable et une version modifiée par le Sénat inadmissible"

Dans un communiqué publié le 5 novembre, il explique que "face à l'obstination du gouvernement et au rejet de leurs propositions alternatives, les sénatrices et sénateurs du groupe communiste républicain et citoyen, en cohérence avec leur vote en commission des Affaires sociales, se sont opposés au projet de loi portant réforme des retraites tel que remanié par le Sénat.

Le projet de loi déposé par le Gouvernement était inacceptable en raison des mesures injustes qu'il comportait, comme l'allongement de la durée de cotisation, la baisse des pensions d'aujourd'hui et à venir ou le gel des retraites pendant 9 mois. Le texte issu du Sénat est tout autant inadmissible en raison des modifications apportées à l'article premier. L'UMP, les Centristes et des radicaux ont fait adopter un amendement prévoyant qu'en 2017, notre régime de retraite devait être transformé en un régime par points.

Ouvrons-là

Banquet d'Hiver 2013 des Jeunes Communistes de Loire Atlantique



Le Mouvement Jeunes Communistes de Loire Atlantique a le plaisir de vous inviter au Banquet d'Hiver de la JC qui se déroulera le vendredi 29 novembre 2013 à 19 h, à la fédération du PCF au 41 rue des Olivettes. Ce sera pour nous l'occasion de vous présenter une équipe d'animateurs renouvelée pour la JC et l'UEC. Logement, transport, formation, santé, emploi... autant de sujets qui préoccupent la jeunesse. Dans ce contexte de morosité sociale, l'échéance municipale de 2014 sera pour tous les communistes l'occasion de remettre les conquêtes sociales au cœur des politiques nos villes. Ce banquet fraternel sera l'occasion d'échanger entre militants jeunes et moins jeunes sur les chantiers qui nous attend !

Faisons de ce banquet un grand moment pour démarrer l'année 2014 et pour soutenir l'action de la JC



Coupon :
Banquet d'hiver 2013 de la JC le vendredi 29 novembre :

Je participe au banquet d'hivers de la JC en réservant : ____ places

Participation :
De chacun selon ses moyens : 10€ par personne (5€ pour les jeunes, précaires, petites pensions)
... à chacun selon ses besoins : un bon repas fraternel entre camarades !

A renvoyer à : MJCF44, 41 rue des Olivettes 44000 Nantes (chèque à l'ordre du MJC 44)
Nous contacter : jeunescommunistes44@gmail.com - 06 28 29 73 79

Convention Nationale du PCF sur l'Europe

La crise qui frappe tous les pays membres de l'union européenne jusqu'à précipiter certains d'entre eux dans une véritable descente aux enfers consacre l'échec retentissant d'un certain type de construction européenne. **Une construction qui sacralise la mise en concurrence, la libéralisation de l'économie et les pleins pouvoirs de la commission et de la Banque centrale européenne.** Le Parti communiste français est foncièrement critique vis-à-vis du modèle européen actuel et profondément favorable à une construction européenne refondée. En résumé, les communistes veulent une Union de nations et de peuples souverains et associés dont les traités n'imposent aucun modèle économique aux Etats, respectent l'égalité des droits de chaque citoyen(ne) et de chaque pays membre. La campagne pour les prochaines élections européennes doit être, pour le parti communiste et le Front de gauche, l'occasion d'organiser une confrontation d'idées qui soit à la hauteur des enjeux. **La convention nationale du 16 novembre élaborera un texte de propositions pour refonder l'Europe, un texte qui donnera nos orientations et notre vision de ce que devrait être l'Europe.**



L'écho des sections

Rezé Sud Loire

Une réunion publique sur les municipales à Rezé s'est déroulée le Mardi 5 novembre. Elle a rassemblé plus de 40 personnes. A l'origine de l'initiative, la section Rezé Sud Loire du PCF qui a invité la population et l'ensemble des forces de gauche de la ville à débattre de quelle politique de gauche serait nécessaire pour répondre aux besoins des rezéens et rezéennes.

Basse Loire

Le Mercredi 26 novembre, Alain BOQUET le député communiste et Président de la commission parlementaire sur l'industrie sidérurgique à l'Assemblée nationale sera dans notre département. Invité par les communistes de la section Basse Loire et la Fédération du PCF, il rencontrera les salariés d'Arcelor Mittal et leurs organisations syndicales. Dans la soirée, une rencontre publique abordera l'avenir sidérurgique de la France. Cette initiative se déroule dans le cadre de la lutte des sidérurgistes de l'usine Arcelor Mittal de Basse Indre dont le site est menacé.

Loire et Sèvre

Une lettre ouverte du collectif Front de gauche 10ème circonscription a été adressée à la députée Sophie ERRANTE. **Cette lettre ouverte dénonce son vote en faveur de la réforme des retraites** et rappelle que d'autres solutions sont possibles pour garantir un système par répartition et un départ à 60 ans à taux plein.

Vite lu...

BIBLIOTHEQUE PAUL ELUARD

La Bibliothèque présente l'exposition de photos de Gaël LE NY, réalisée par le Mouvement de la paix. L'exposition a pour thème : « **Les Kurdes, un peuple sans Etat** ». Le Vernissage de l'exposition, en présence du photographe aura lieu :

Judi 14 novembre à 19H45

Bibliothèque Paul ELUARD
32 avenue des plantes à St Herblain



L'exposition sera installée dans la bibliothèque du 6 novembre au 5 décembre 2013.



Dans la soirée sera projeté le film « Ez Kurdim » en présence des cinéastes du film Nicolas BERTRAND et Antoine LAURENT.

HUMA CAFE

VIVE LA REPUBLIQUE

Avec
Nicole BORVO COHEN-SEAT

Sénatrice honoraire
Auteur de Génération
VIème République

VENREDI
15 NOVEMBRE
18h au LIEU UNIQUE
Salon de Musique
à Nantes



« Nouvelles de Loire Atlantique »

Directeur de la Publication : Jérôme TURMEAU
Commission paritaire : N° 0315 P 11519
Imprimerie : IMPRAM Lannion
Composition : Publihebdo Locminé
Responsable de la rédaction :
Jérôme TURMEAU
NLA 41 rue des Olivettes - 44000 Nantes
Tél : 02 40 35 03 00 - Fax : 02 40 48 56 36
e-mail : redac.nla@orange.fr

Ce numéro des Nouvelles a été réalisé avec la collaboration de :
Marie-Annick BENÂTRE
Pedro MAIA
Mireille PERNOT
Robin SALECROIX
André MAURICE



L'agenda

Judi 14 novembre : Réunion du comité local de la section Rezé Sud Loire à 18H30.

Vendredi 15 novembre : Huma café, à 18H, au salon de musique du Lieu Unique à Nantes.

Samedi 16 novembre : Convention

national du PCF sur l'Europe, au siège national du PCF.

Mardi 19 novembre : Assemblée générale de la section de Nantes à 19H00.

Judi 21 novembre : Assemblée générale de la section St Herblain

Gesvres et Cens.

Mardi 26 novembre : Rencontre publique sur l'avenir industriel de la sidérurgie avec Alain BOQUET.

Mercredi 27 novembre : Réunion du comité local de la section Loire et Sèvre.